



Anderlecht, le jeudi 8 septembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

191ème Marché Annuel d'Anderlecht Concert exceptionnel de Mister Cover

Le mardi 13 septembre, le traditionnel Marché Annuel d'Anderlecht prendra ses quartiers dans le centre historique d'Anderlecht, à l'initiative du Bourgmestre d'Anderlecht Eric Tomas et du Collège échevinal. En raison du niveau 3 de sécurité toujours en vigueur à Bruxelles, des mesures de sécurité importantes ont été mises en place cette année.

Considéré comme le plus ancien et l'un des plus grands marchés de la capitale, il attire chaque année **près de 100.000 visiteurs** qui viennent découvrir les 500 échoppes, les incontournables concours d'animaux, la brocante, le marché aux fleurs, la kermesse, le village santé ou le village associatif.

A ne pas manquer, un podium situé sur la place de la Vaillance accueillera des concerts dès 12h30 avec Sylla K., Lou Deprijck, Dan Peeters, Ness Undercover et, en tête d'affiche, le célèbre **MISTER COVER!**

Compositeur, producteur et chanteur originaire de Lessines, Lou Deprijck a composé le célèbre tube « Ça plane pour moi », interprété plus tard par Plastic Bertrand. Fêru de jazz, Dan Peeters fut surnommé le Phil Collins belge. Il a connu un grand succès avec « J'ai pleuré » (Disque d'Or) et « Il était une fois ». Après avoir entre autres fait danser la Grand-Place de Mons à

l'occasion du Doudou, le groupe Mister Cover animera le Marché Annuel d'Anderlecht avec une série de reprises dont il a le talent.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, la Grande Roue de Paris ne pourra malheureusement être présente cette année, suite à un grave accident lors du démontage à Nieuport.

Un marché sous haute surveillance

En raison du niveau 3 d'alerte terroriste toujours d'actualité à Bruxelles, le Bourgmestre d'Anderlecht a pris des dispositions particulières, en accord avec la zone de police Midi et les services du SIAMU, afin d'assurer la sécurité des visiteurs. Outre des renforts supplémentaires (patrouilles et présence visible de la police sur le marché), des barrages de police seront mis en place aux différentes entrées du marché ainsi que des contrôles aléatoires des personnes et des sacs. Des militaires seront également postés dans les lieux les plus fréquentés et un centre de contrôle préventif sera installé à proximité du marché. « *Nous comptons sur la population pour nous aider à sécuriser ce marché, par exemple en ne venant pas avec un sac à dos* », explique Eric Tomas.

PROGRAMME

Kermesse du 9 au 18 septembre sur la place de la Vaillance, place de la Résistance et place De Linde.

Mardi 13 septembre

10h : Ouverture officielle du Marché annuel au pont du Canal (rue Wayez) par les autorités communales

- de 10h à 14h : Concours animaliers

- Race bovine (taureaux, vaches, génisses) : rue des Déportés Anderlechtois
- Race chevaline (chevaux de trait, de selle, poneys, ânes) : rue d'Aumale
- Race canine : devant le centre Jacques Simonet (place de la Vaillance).
- Exposition de petite volaille (dindons, canards, etc) : coin rue d'Aumale et rue de Formanoir

- De 12h30 à 22h00 : animations musicales et concerts sur la place de la Vaillance

- 12h30: Syla K
- 15h : Dan Peeters
- 16h : Lou Deprijck
- 18h30 : Ness Undercover
- 20h : Mister Cover

- Toute la journée:

Brocante : rue du Drapeau/ rue d'Aumale

Village associatif : en face de l'Espace Maurice Carême

Braderie dans la rue Wayez et alentours (500 échoppes d'ambulants)

*Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter
Florence Colard, attachée de presse de la Commune d'Anderlecht,
au 02 558 08 68 ou 0494 577 944.*